

# BONNE GOUVERNANCE ET CULTURE DE LA PAIX DANS LA DEMOCRATIE : QUESTION DE METHODE

## GOOD GOVERNANCE AND CULTURE OF PEACE IN DEMOCRACY: QUESTION OF METHOD

Misi Mungala Junior\*

---

DOI: 10.24193/subbeuropaea.2023.2.06

Published Online: 2023-12-30

Published Print: 2023-12-30

---

### Abstract

*Today, like never before, humanity is developing a fear of self-destruction. After the development of atomic weapons, the current nuclear weapon, although considered a weapon of deterrence, threatens the world with an apocalypse from which it could not recover. Faced with this situation, after the second war, the ultimate question nagging people's minds is the following: what weapon would be used in the next war? As a result, saving humanity from the catastrophe that is looming on the horizon requires recourse to the founding values of good governance and the culture of peace.*

*Despite the old European democracy and the emerging African democracies, we still wonder about the trajectories to take to combine peace in a world which, more and more, is heading towards its extinction. With the current Russian-Ukrainian conflicts, introducing a war at the doorstep of Europe, as well as the putsches recorded in Africa, with the establishment of military juntas, the case of Mali in 2020 and 2021, of Guinea in 2021, of Niger and Burkina Faso in 2022, of Gabon in 2023, also the increase in the authoritarian regime in the Democratic Republic of Congo, in Rwanda, without forgetting the establishment of the ghost state in the Central African Republic, etc. there is reason to question the idealistic and realistic aims of democratic values.*

---

\* Misi Mungala Junior, Expert en Relations internationales et études du développement Europe-Afrique (Double Master DEA-Université de Szeged (Hongrie) et Senghor d'Alexandrie (Égypte). Contact: Misijm@yahoo.fr

*History has made democracy not only a system of management of public affairs par excellence, but also a way of living and a way of being. Founded on the values of freedom and tolerance, democratization requires our appropriate resolution to expose a systematic method that can lead to the construction of a culture dedicated to dialogue and the peaceful management of conflicts. Democratization, through the combination of good governance and the culture of peace, constitutes a process which requires a method bringing together both a part linked to the form, relating to the political and institutional organization, and a part linked to the substance, relating to the behavior of political actors.*

**Keywords :** *Democracy, liberalism, socialism, conflict management, good governance*

## INTRODUCTION

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». <sup>1</sup>En posant que la démocratie est une approche pour la bonne gouvernance et la culture de la paix, la planche que nous donnons à lire a pour objet de mettre en place des conditions pouvant nous permettre d'identifier un système ou un comportement démocratique. Il est question, pour nous, de plancher sur une méthode rigoureuse qui, d'une part, conditionne la démocratisation d'un système de gestion et de gouvernance politique, en soutenant que la démocratie constitue un « modèle institutionnel ou structurel » <sup>2</sup>, relative au partage et à la déconcentration du pouvoir politique, et d'autre part, forge en l'homme la culture de la paix, en saisissant la démocratie comme « modèle culturel ou normatif » <sup>3</sup>, correspondant au respect des adversaires et à la promotion de la non-violence.

Introduit dans le discours moderne par la Banque mondiale en 1989, la bonne gouvernance est considérée comme « les traditions et les institutions

---

\* Expert en Relations internationales et études du développement Europe-Afrique (Double Master DEA Université de Szeged (Hongrie) et Senghor d'Alexandrie (Égypte). Contact : Misijm@yahoo.fr.

<sup>1</sup> UNESCO, *Une fenêtre ouverte sur le monde, le courrier, UNESCO a 20 ans*, Paris, Jane Albert Hesse, juillet-Août, 1966, p. 6.

<sup>2</sup> Luc Sindjoun, « La loyauté démocratique dans les relations internationales : sociologie des normes de civilité internationale », dans *Études internationales*, n° 1, v. 32, 2001, pp. 31-50.

<sup>3</sup> *Idem.*

qui permettent d'exercer l'autorité dans un pays ».<sup>4</sup> De ce fait, « la bonne gouvernance est le processus par lequel les institutions publiques conduisent des affaires publiques, gèrent des ressources publiques et garantissent la réalisation des droits de l'homme sans abus ni corruption, et dans le respect de l'état de droit. Le véritable test d'une bonne gouvernance est la mesure dans laquelle elle tient ses promesses en matière de droits de l'homme : droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux ».<sup>5</sup> Sous la plume de Rhodes, en général, « la « bonne gouvernance » conjugue nouveau management public et promotion de la démocratie libérale ».<sup>6</sup> Nous entendons par Culture de la paix, selon la définition des Nations Unies, un « ensemble des valeurs, attitudes, comportement et modes de vie qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les Etats »<sup>7</sup>. Eu égard à ce qui précède, L'intérêt de la présente étude réside est dans son projet : faire de la démocratie notre cheval de bataille pour la bonne gouvernance et le bon vivre ensemble. Notre choix de la démocratie se justifie du fait qu'elle constitue le système politique qui est non seulement répandu et à la fois contesté, mais aussi, compose dans sa politique des facteurs déterminants de la vie sociale et économique de l'humanité.

Notre objectif de donner un écho sur la formation à la conduite démocratique et une étude approfondie des jeux démocratiques dans leurs pratiques dialectiques. D'une part, il nous conduira à construire une méthode systématiquement formelle, et d'autre part, à bâtir une culture susceptible d'ouvrir les esprits vers un idéal social. Il s'agit de favoriser une analyse critique d'un système de gestion politique, afin d'être à même de vérifier que celui-ci est démocratique ou non, ou encore le rendre démocratique au besoin. Il faut permettre aussi, au niveau de la réflexion, la culture d'un comportement démocratique à partir des constructions des valeurs de liberté et du respect de la personne humaine.

---

<sup>4</sup> Gjalte de Graaf et Hanneke van Asperen, « L'art de la bonne gouvernance : quand les représentations du passé inspirent la pratique moderne », dans *Revue Internationale des Sciences Administratives*, n° 2, v. 84, 2018, pp. 419-435.

<sup>5</sup> <https://www.ohchr.org/fr/good-governance>

<sup>6</sup> *Idem*.

<sup>7</sup> Sophie Arie, « Existe-t-il une approche européenne de la construction de la paix ? », dans *Fiche d'analyse*, Paris, juillet, 2008, [https://www.irenees.net/bdf\\_fiche-analyse-809\\_fr.html?imprimer=1](https://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-809_fr.html?imprimer=1)

A la question de savoir ce que c'est la démocratie, sa portée et son fondement, et à celle de savoir comment parvenir à l'instauration de la gouvernance démocratique dans le système politique et dans le comportement humain, aussi de savoir si toutes les démocraties devraient-elles s'appliquer de la même manière, nous formulons l'hypothèse selon laquelle : il faut une méthode. Tant qu'il n'y a pas de méthode pour sa réalisation, le projet, l'intégration des valeurs démocratiques à la fois dans l'homme et dans des institutions établies, ne pourrait rester qu'une vue de l'esprit. La méthode constitue une procédure de mise en œuvre de notre projet. Raison pour laquelle, à notre avis, certains débats semblent, dès nos jours, tant stériles qu'une confrontation entre les partisans de la « démocratie libérale communautaire » et ceux de la « démocratie pluraliste » de même que le colportage des réflexions des penseurs quant au perfectionnement de différentes démocraties. Dès lors qu'un système de gestion ou les animateurs politiques ne sont pas démocratisés, il est moins prudent d'organiser des causeries sur la démocratie en dehors de la démocratie elle-même.

La méthode démocratique est un instrument pour le chercheur pouvant lui permettre d'être en mesure d'apporter un jugement critique sur le caractère démocratique ou non d'un système politique dans un premier lieu<sup>8</sup>. Dans un second lieu, la structuration de la pensée exige, de la méthode, le pouvoir de forger une culture dialectique tournée vers l'édification d'homme nouveau dans un monde où l'on se doit de se donner des explications quant à la responsabilité de chacun devant l'autre.

Loin d'être exhaustive, notre étude est dialectique et réflexive. Elle se fonde sur trois points. D'abord, nous traiterons du sens de la démocratie. Il sera question pour nous d'exposer brièvement la démocratie dans sa structure fonctionnelle. Il sera question de définir la démocratie, d'établir son rapport avec le libéralisme et d'affronter deux systèmes importants se réclamant être démocratiques. Ensuite, nous exposerons la première partie de la méthode qui est formelle. Et enfin, nous aborderons la deuxième partie de notre méthode, liée au comportement et à la culture démocratique.

---

<sup>8</sup> Pour un répertoire des défis auxquels la démocratie se confronte, v. Sergiu Mișcoiu, *Au pouvoir par le 'Peuple'. Le populisme saisi par la théorie du discours*, Paris: L'Harmattan, 2012 ; Sergiu Mișcoiu, « Balkan Populisms: The Cases of Bulgaria and Romania », *Southeastern Europe*, vol. 38, no. 1, 2014, pp. 1-24.

## 1. DU PROJET DE LA DÉMOCRATISATION D'UN SYSTÈME POLITIQUE : INITIATIVE ET SUCCÈS.

Le projet de démocratisation de l'homme et des institutions est à la traversée du temps et de l'espace. Dans son évolution, il rencontre des influences aussi diverses quant à son acceptation qu'à sa compréhension. Le risque de mutation est énorme car elle doit faire face à des situations conjoncturelles que le temps et l'espace lui imposent. Nonobstant ces contraintes, nous tenterons de nous fonder sur l'idée de la démocratie dans ses marques.

### 1.1. De la démocratisation et la démocratie

Lorsqu'il pense au problème du rachitisme politique, dont souffrent les sociétés africaines, Mbembe tombe à la conclusion qu'il est impératif de démocratiser le développement<sup>9</sup>. Pour lui, la démocratisation du développement suppose une libéralisation d'initiative et de créativité. Il revient au pouvoir de l'Etat de créer des conditions favorables aux hommes de disposer de l'entière liberté d'initiative et de stimuler auprès de ceux-ci l'esprit de créativité et d'innovation. Il est question, pour Mbembe, de réorganiser le système politique à travers un processus de démocratisation qui aboutirait à un développement intégral de l'homme.

La démocratisation se présente, de ce fait, comme « une trajectoire de formation des normes, des valeurs et d'institutions précises comme cadres d'une action politique significative au regard de la tolérance des Droits de l'homme, de la concurrence »<sup>10</sup>. Il paraît assez clair que la démocratisation consiste à mettre en place des mécanismes de gestion, autrement dit institutions d'appui à la démocratie, et de gouvernance tournés vers les exigences d'une légitimité des acteurs à travers les citoyens, et une garantie de l'objectivité de l'espace politique. Précisément, la démocratisation consiste à établir un système de gestion et de gouvernance capable de rendre compte de l'exercice du pouvoir accrédité d'une part et, d'autre part, elle consiste à une réalité purement extérieure aux individus ou aux acteurs.

---

<sup>9</sup> Achille Mbembe, *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 216.

<sup>10</sup> Chaîne de Solidarité Agissante, *Module de formation sur la Démocratie*, Décembre 2006, p. 32.

Du grec<sup>11</sup> « demos » qui signifie « peuple » et « Kratein » qui signifie « gouverner », « demokratia » veut dire ce système politique dans lequel il y a un gouvernement qui dirige avec le consentement du peuple. C'est-à-dire, le peuple est le souverain primaire, et c'est lui qui exerce le contrôle politique. Les citoyens gouvernent soit directement, soit indirectement. C'est à dire par représentation. La démocratie, ce système de gestion de la chose publique par excellence, est définie comme « cette forme de régime où le peuple exerce lui-même la souveraineté ou beaucoup plus souvent par ses représentants »<sup>12</sup>. Dans l'expression d'Abraham Lincoln, nous trouvons cette définition de la démocratie tel que l'article 2 de la constitution française du 4 octobre 1958 le stipule : « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple »<sup>13</sup>. Cela revient à dire que la démocratie ainsi définie, est ce système qui se propose d'associer l'ensemble de citoyens, dans la mesure du possible, à la gestion de la chose publique. A travers une série d'idées et de principes sur la liberté, l'égalité et la tolérance, la démocratie se présente comme une constitutionnalisation de la liberté. Faisant des démocrates, les partisans des libertés civiles et politiques. Ainsi, démocratisation se confond à la promotion de la liberté individuelle.

## 1.2. Du libéralisme

Ayant des origines idéologiques dans le XVIIIe, voire le XVIIe siècle, la doctrine libérale, une doctrine d'affranchissement, de liberté politique, économique, et religieuse vise à « garantir les libertés civiles et politiques contre l'absolutisme royal et l'intolérance religieuse »<sup>14</sup>. Il s'agit ici, non pas d'admettre une autorité selon la théorie du Léviathan, mais plutôt, de restituer, par le corps social, des libertés et des droits individuels non aliénés par le contrat. Ce sont les libertés et les droits individuels qui sont à l'origine de l'association politique librement formée par les participants au contrat social. C'est-à-dire, l'Etat ou « un groupement d'individus dirigé par un gouvernement central au nom d'une idée d'entreprise, qui est la réalisation d'un certain ordre social et politique dont

<sup>11</sup> *Idem.*, p. 8.

<sup>12</sup> Leclercq, cité par Edouard Mpongo Bokako Bautolinga, dans *Institutions Politiques et Droit constitutionnel*, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 2001, p. 3.

<sup>13</sup> Edouard Mpongo Bokako Bautolinga, *Institutions Politiques et Droit constitutionnel*, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 2001, p. 3.

<sup>14</sup> Alain Miroir, « La doctrine libérale sur l'Etat, l'Eglise et la société. », dans *Histoire de la laïcité*, Bruxelles, PULB, pp. 89-105.

les sujets de l'Etat seront les bénéficiaires »<sup>15</sup>. Et l'Etat doit se séparer à jamais avec les religions sauf s'il s'agit de l'éducation de la jeunesse, ils doivent collaborer. Ce qui constitue le pacifique projet pour Alain Miroir. C'est à dire qu'à travers le culte de l'intelligence humaine, la doctrine libérale n'admet comme son seul dogme que la liberté de la pensée dans toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Face à des situations classées : critique sociale, critique politique, évocation d'une personne, évocation d'un lieu, évocation d'une époque, etc. lorsque l'on souffre d'un malaise, il y a lieu de faire appel à un mode et un champ de positionnement. Le libéralisme admet un militantisme permettant de se formuler à travers divers moyens d'expression qui touchent non seulement le cadre local, mais aussi géopolitique mondial. Par exemple, à travers les chants, les artistes participent à une prise de parole publique. Bouimedini et Dadoua s'aperçoivent que « la chanson sociale touche plus ou moins directement à la politique »<sup>16</sup>. C'est-à-dire qu'à travers les chansons satiriques ou patriotiques, par exemple, les artistes parviennent à persuader la conscience populaire quant à leur situation conjoncturelle. Ce système satisfait aux exigences doctrinales d'affranchissement, de liberté politique, économique, religieuse. Cela s'applique, également, à la liberté individuelle et à la liberté de penser.

Cependant, il y a lieu de signaler qu'il est plusieurs types de démocraties à l'intérieur desquelles, il existe des degrés. Nous nous proposons dans le cadre de notre étude, d'analyser deux démocraties différentes : la démocratie marxiste ou socialiste et la démocratie libérale.

### ***1.3. La démocratie marxiste ou socialiste et la démocratie libérale : quelle trajectoire institutionnelle pour une bonne gouvernance ?***

Partant des conceptions du modèle d'explication de l'évolution économique, le moteur primordial responsable de toutes les transformations sociales, évoquées par Joseph Schumpeter<sup>17</sup>, à la suite de Marx, est celui qui ne subit aucune influence de l'extérieur et, par conséquent, est le fondement

---

<sup>15</sup> Edouard Mpongo Bokako Bautolinga, *Institutions et Politique et Droit constitutionnel*, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 2001, p. 63.

<sup>16</sup> Belkacem Boumedin et Nebia Dadoua Hadria, « Le discours rap en Algérie, entre stratégie d'intégration et volonté d'internationalisation », dans *Les jeunes face à l'exclusion : des stratégies d'intégration aux stratégies marginales*, Paris, l'Harmattan, 2013, pp. 199-211.

<sup>17</sup> Joseph Schumpeter, *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, Paris, Payot, 1961, p.75.

même de l'action créatrice de l'histoire de l'humanité. Cette idée, appuyée par le Djutéisme, révèle son accomplissement par l'implication d'un Etat-providence.

Pour Esping-Andersen<sup>18</sup>, l'Etat-providence est l'exigence de l'assurance d'un bien-être minimum pour chaque citoyen. L'évolution se produit au sein même de la société. Cette évolution est poussée par la masse populaire qui fonde, par le fait même, l'histoire de l'évolution économique, politique et sociale.

Le point de départ du Djoutché<sup>19</sup>, sur l'évolution sociopolitique de l'homme et de la société, est une histoire de lutte. En effet, l'homme lutte pour s'affranchir des entraves de la nature et poursuit sa progression sur le plan idéologique et culturel. Cette lutte, pour arriver à sa réalisation, est menée par la masse populaire. Cette dernière est composée des sociétés laborieuses, des maîtres de la société, capables de mener une transformation révolutionnaire au sein d'un système social. La lutte incessante est chez Djoutché une édification du socialisme et du communisme qui cherche à éradiquer dans toutes ses formes l'inégalité et l'injustice sociales.

A travers le concept d'Etat-providence, une assurance du bien-être commun a pour objectif d'établir un équilibre social. Un équilibre qui consiste à mettre en place un système de protection des plus faibles, face à la marchandisation par les plus forts. Créer une société dans laquelle le modèle de stratification est établi non pas selon les forces du marché, mais plutôt sur les standards de la classe moyenne. C'est ainsi que le système socialiste et communiste, visant à libérer la masse laborieuse de l'exploitation sociale et nationale, propose le chemin de la souveraineté.

Cependant, le point de vue capitaliste évoqué par Perroux<sup>20</sup>, dans le cadre de l'évolution sociale, admet un progrès économique fondé sur une expression en termes de satisfaction et de coût. C'est-à-dire qu'il faut tenir compte ici de la plus grande satisfaction qu'un bien de consommation ou un bien de production peut produire au consommateur et le coût du bien ou de la production dans le marché. De ce fait, dans chacun des échanges, le but à poursuivre est le rendement. Cela étant, le rendement n'est possible que si le

---

<sup>18</sup> Gosta Esping-Andersen, *Les trois modes de l'Etat-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF, 1999, p. 32.

<sup>19</sup> Kim Djeung Il, *Des idées du djoutché de notre parti*, Pyongyang, Editions en Langues Etrangères, 1985, p. 27.

<sup>20</sup> François Perroux, *Le capitalisme*, Paris, PUF, 1960, p. 10.

système économique, dans sa dynamique, dépend à la fois des liaisons automatiques ou quasi automatiques et du libre choix. Raison pour laquelle, dans ce système, le modèle de stratification est la production du marché. « Celle-ci est juste, parce qu'elle reflète l'effort, la motivation, l'adaptation et l'indépendance »<sup>21</sup>. Toutefois, le système reflète sur le plan social, l'importance des efforts de chacun sur le marché des biens et des services. Aux yeux d'Esping-Andersen, il est imprudent à l'Etat-providence, dans sa tâche, de pouvoir assurer le minimum social. Cette façon d'agir est contraire à la morale capitaliste. Du coup, les conceptions morales s'opposent et se confrontent.

Dans sa mission économique, l'Etat procède à la disparition de la classe considérée de « petit gens », pour être remplacée par les nouveaux salariats et des ouvriers plus prospères tout en prévenant les conditions et les risques d'exode massifs vers le plan privé afin d'éviter dans toutes ses formes, les inégalités sociales. Face à la morale capitaliste, qui consiste à promouvoir l'effort et l'indépendance individuels, le socialisme est saisi comme la source de la pauvreté et du chômage. Précisément, l'assurance d'un minimum social défavorise la compétitivité et supprime, de ce fait, l'effort individuel à la performance. En l'occurrence, le droit au chômage et les allocations familiales sur le nombre d'enfants occasionnent des conflits au sein des familles, et aussi, pompe le pouvoir d'achat des autres. La protection sociale dit Esping-Andersen : « cause corruption morale, imprévoyance, oisiveté et ivrognerie »<sup>22</sup>. Dans cet imbroglio souligné, les deux principes moraux s'objectent.

Le néolibéralisme, quant à lui, est un système d'économie d'entreprise qui exige des résultats jugés avantageux. Et comme tout système économique, « il ne sauvegarde et ne promeut le progrès économique que pour une accumulation de capital efficient »<sup>23</sup>. Et dans sa tâche essentielle, le capitalisme découvre ou constitue des marchés capables d'absorber, sans cesse, des quantités de marchandises accrues. Cependant, dans le cas d'une sous-consommation des grandes masses, Marx et la théorie socialiste<sup>24</sup> évoquent la cause de la crise et le mal du système capitaliste. La production capitaliste se trouve face à une sous-consommation, car ne pouvant être consommé par la masse, qui n'a pas de moyens suffisants de s'en acquérir premièrement, et

---

<sup>21</sup> Gosta Esping-Andersen, *Op.cit.*, p. 83.

<sup>22</sup> *Ibid*, p. 59.

<sup>23</sup> François Perroux, *Op.cit.*, p. 12.

<sup>24</sup> Fritz Sternberg, *Le conflit du siècle : capitalisme et socialisme à l'épreuve de l'histoire*, Vienne, Seuil, 1958, p. 50.

deuxièmement ces produits ne correspondent pas à la consommation personnelle des capitalistes.

Ainsi, plutôt que de savoir jusqu'où l'humanité sera entraînée avec ce conflit, le sens du dialogue exige, comme le pense Perroux<sup>25</sup>, l'invention des sociétés neuves. Une situation dans laquelle, le nouvel homme serait le produit d'une confrontation conséquente. Nous y reviendrons, dans la partie de notre investigation consacrée à la culture démocratique. Que peut-on dire de la partie formelle de notre méthode ?

## **2. DE L'APPROCHE FORMELLE DE DÉMOCRATISATION D'UN SYSTÈME POLITIQUE POUR UNE BONNE GOUVERNANCE.**

Cette partie renferme trois volets : Les principes, les fondamentaux et les arborescences (<sup>26</sup>).

### ***2.1. Les Principes de la démocratie***

Il s'agit ici des principes sur lesquels repose la démocratie. Ces principes sont les suivants : la souveraineté, la liberté et le respect des Droits fondamentaux des personnes.

#### *2.1.1. De La souveraineté du peuple*

En démocratie, la souveraineté du peuple réside dans le fait qu'émane du peuple tout pouvoir. Tout pouvoir émane du peuple. En effet, dans la démocratie, le pouvoir n'est ni l'émanation d'une classe donnée de la couche sociale, ni une exhalaison divine. Par contre, il est une dévolution du suffrage populaire. Et de là vient la légitimité et la sacralité du pouvoir. Il est directement exercé par le peuple par voie de referendum ou d'élection et, de façon indirecte, par les représentants du peuple, choisis par le peuple lui-même. D'où la nature de la délégation du pouvoir.

#### *2.1.2. De La liberté en démocratie*

Le système démocratique est avant tout un système qui garantit des libertés fondamentales de la personne humaine. Il n'est point un système où un gouvernement se lance à un semblant d'évolution ou de développement tout en

---

<sup>25</sup> François Perroux, *Coexistence pacifique : guerre ou partage du pain ?*, Paris, PUF, 1958, p. 37.

<sup>26</sup> Jean-François Pluviaud, Fragment.

aliénant la liberté des personnes soumises à ce mouvement. On ne pourrait prétendre avoir édifié une société, aussi harmonieuse qu'elle puisse être, tout en présupposant le modèle et le type d'homme à engendrer. L'homme est un être perfectible et en perpétuelle évolution. Il est un projet de lui-même.

Notre méthode est diamétralement opposée à la méthode qui consiste à s'appuyer sur des situations précaires de la masse afin de l'orienter vers l'édification d'un système prétendant apporter des solutions salvatrices tout en aliénant leurs libertés.

### *2.1.3. Du respect des Droits fondamentaux de la personne*

« Le principe de protection des Droits fondamentaux de la personne est très largement admis. Il est incorporé à des constitutions écrites dans le monde entier, il figure dans la charte des Nations Unies et fait l'objet d'accords internationaux »<sup>27</sup>. Parmi ces droits nous pouvons citer : Le Droit à la liberté de religion, le droit à la liberté de parole, (...). Dans un sens plus pratique, la démocratie admet le droit à la liberté de la presse, le Droit à la liberté de réunion et d'association, (...). Par exemple, la Constitution de la RDC stipule dans son article 11 : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Toutefois, la jouissance des droits politiques est reconnue aux seuls congolais, sauf exceptions établies par la loi »<sup>28</sup>. Cependant, dans la pratique, le pouvoir public trouve dans cette disposition une voie vers la fragilisation du pouvoir. Par exemple la répression violente des marches pacifiques et les arrestations arbitraires.

## *2.2. Les fondamentaux de la démocratie*

Nous entendons par fondamentaux, un ensemble de procédés qui, à travers leur caractère immuable, sont destinés à provoquer par leur répétition systématique le basculement dans un autre univers de réflexion. Le système démocratique obéit à ce mode de fonctionnement à travers les institutions qui l'appuient à savoir : le vote, la participation, le multipartisme, la protestation et les médias.

---

<sup>27</sup> Chaîne de Solidarité Agissante, *Module de formation sur la Démocratie*, Décembre 2006, p. 23.

<sup>28</sup> Konrad Adenauer Stiftung, *La constitution de la République Démocratique du Congo*, du 18 février 2006, Amandée, le 20 janvier 2011, Kinshasa, p. 16.

### 2.2.1. *Du Vote*

Il est admis que « l'action de voter pour élire des représentants qui exerceront les charges publiques est la forme la plus visible et la plus répandue de la participation à la vie des démocraties modernes, c'est aussi la plus fondamentale »<sup>29</sup>. C'est à travers le vote que le peuple exprime leur souveraineté. A travers le vote, les électeurs expriment leurs préférences politiques d'une part, par exemple, par le vote de la Constitution par referendum. Et d'autre part, le vote permet aux électeurs de choisir leurs représentants. Dans ses fonctions sociales,<sup>30</sup> le vote traduit le sentiment d'appartenance à un groupe social, le partage des valeurs collectives nationales, le partage des valeurs consensuelles et la légitimation des gouvernants.

### 2.2.2. *De la participation*

Les citoyens participent à la vie politique de leur pays. Cette participation est à la fois un droit et un devoir. C'est un droit dans la mesure où l'institution politique démocratique met en place des mécanismes de reconnaissance aux citoyens, de leur droit de liberté. Un citoyen est libre d'user ou non de son droit de participation. Ayant, en même temps, des devoirs, le citoyen mesure par sa liberté, l'importance de sa prise de position. En adhérant à des associations, des groupes de bénévoles, à des organisations privées ou encore dans des groupements politiques, et dès lors que cette participation est massive, il y a lieu de faire entendre sa voix et d'augmenter sa chance d'influencer l'histoire dans la vie politique de sa communauté<sup>31</sup>.

---

<sup>29</sup> *Ibid*, p. 43.

<sup>30</sup> Stanislas D'ornano, « Question 3. Pourquoi le vote est-il à la fois un acte individuel et un acte collectif ?, <https://www.melchior.fr/cours/complet/question-3-pourquoi-le-vote-est-il-la-fois-un-acte-individuel-et-un-acte-collectif>

<sup>31</sup> Dans certains systèmes démocratiques plus avancées, la participation des citoyens se manifeste à travers des outils plus peaufinés comme le droit de retirer le mandat des élus dans certaines conditions ou la délibération publique. V. Sergiu Mișcoiu, « Recall Practices in Central and Eastern Europe: From Citizen Accountability to Partisan Account Settling », In: Yanina Welp et Laurence Whitehead (eds.), *The Politics of Recall Elections*, Basingstoke, Palgrave/Macmillan, 2020, pp. 159-178 ; et, respectivement, Sergiu Gherghina et Sergiu Miscoiu, « Crowd-Sourced Legislation and Politics », *Problems of Post-Communism*, vol. 63, no. 1, 2016, pp. 27-36.

### 2.2.3. Du multipartisme

Pour paraphraser Mbembe : « l'illusion parsemée par les partis-uniques, à savoir qu'il pourra y avoir un « bon gouvernement », qui tel un « bon père » assurera le bien-être intégral au « bon-peuple » y compris malgré lui s'effiloche »<sup>32</sup>. L'illusion fait partie de ce qu'Esping-Andersen entend par l'Etat-providence. Mbembe<sup>33</sup> ajoutera que la tâche ou le rôle de l'Etat est encore moins une tâche de « Providence ». A travers la mise au crédit d'un « pluralisme agonistique »<sup>34</sup> et dans le but de rompre avec toutes les formes d'autoritarisme soit historique qu'inédit, la démocratie exige une libéralisation de l'espace politique. Du coup, le multipartisme se présente comme la forme d'organisation la plus appropriée dans la démocratie. En partant du pluralisme, les élections permettent aux citoyens d'une démocratie de se choisir leurs dirigeants à travers des moyens équitables et pacifiques.

### 2.2.4. De la protestation

« La contestation constitue un banc d'essai pour la démocratie »<sup>35</sup>. Bien que cette idée soit difficile à admettre et à digérer, trop de résultats empiriques peuvent prouver l'incontournable vérité. La protestation est, de ce fait, la forme légitime pour un peuple de s'exprimer contre un programme ou une politique mise en place par un gouvernement. C'est une forme de rassemblement pacifique et une forme de contestation non violente. Ce regroupement ou manifestation a pour visée d'attirer l'attention des médias sous la forme : d'organisation des manifestations ou des défilés, boycotts de certains produits, signature des pétitions, mise en grève, ainsi que toutes autres formes d'action directe à l'instar des droits des syndicats à l'organisation de grève contre les employeurs.

### 2.2.5. Des médias comme 4eme pouvoir.

Les Médias constituent la radio, la télévision, l'internet, les revues, les journaux, les livres et tous ces moyens de transmission de communication et d'information. Les médias permettent la diffusion de l'information. Ils sont un

---

<sup>32</sup> Achille Mbembe, *Op.cit.*, p. 228.

<sup>33</sup> *Ibid*, p. 215.

<sup>34</sup> Charles Mbadu Kia-ManguedI, *La philosophie et le pouvoir politique. De la politique politicienne à la politique vraie*, Kinshasa, PUK, 2016, p. 120.

<sup>35</sup> Chaine de Solidarité Agissante, *Module de formation sur la Démocratie*, Décembre 2006, p. 45.

moyen d'expression essentiel pour les acteurs démocratiques et ils jouent un grand rôle dans la formation de l'opinion publique<sup>36</sup>. Autrement dit, les médias, non seulement, forment et informent, mais aussi, se constituent en chien de garde quant à l'action du gouvernement.

### *2.3. Les arborescences comme identité démocratique*

A la différence avec les deux premiers : les principes et les fondamentaux, malgré la variation de leur formulation, ils se retrouvent dans toutes les démocraties. Mais par contre, les arborescences sont des perfections spécifiques à chaque démocratie et reflètent ce qui est sa vision propre. Les arborescences sont dominantes à chaque démocratie. Elles sont son cadre de perfectionnement. Elles constituent la gestion des principes et des fondamentaux relatives à des réalités concrètes de chaque Etat et de chaque nation. Il est question de prendre en compte le facteur culturel, religieux et historique d'un peuple ou d'une communauté donnée.

Par rapport à sa forme et à son type, toute démocratie, (directe, représentative, participative, chrétienne, constitutionnaliste, libérale, populaire, parlementaire, présidentielle : capitaliste ou socialiste), répond à la rigueur du respect des principes et des fondamentaux. C'est alors qu'au gré des circonstances et des situations tangibles, qu'elle cherche son propre couronnement. Raison pour laquelle, l'on peut constater l'importance grandissante du pourcentage de l'abstentionnisme électoral en Suisse et aux Etats-Unis, tandis qu'il est faible en Grande Bretagne ou en Italie et encore moins en France.

Le succès de notre méthode réside avant tout dans sa pratique. Car démocratiser est avant tout question de trouver le lien « entre la culture d'un peuple et sa capacité à faire fonctionner la démocratie »<sup>37</sup>. Ainsi, la démocratisation se résume d'une part à la construction d'un cadre institutionnel précis comme base d'action politique, et d'autre part, la formation d'une trajectoire de conception des normes et des valeurs.

Partant de l'idée selon laquelle « l'enseignement et la pratique de la prévention et de la résolution pacifique des conflits doivent se faire dès le début de la scolarité afin d'habituer l'élève aux vertus du dialogue, à la non-violence et

---

<sup>36</sup> *Ibid*, p. 47.

<sup>37</sup> *Idem*, p. 36.

à l'esprit cosmopolite »<sup>38</sup>, nous nous trouvons devant un cadre idéal d'inspiration d'une démocratie africaine en général et congolaise en particulier. C'est ce qu'exige, en effet, une « pédagogie du sens »<sup>39</sup>. L'adaptation du système éducatif à la situation et aux problèmes concrets par rapport à une société ou un peuple donné. A travers, notamment, l'invitation du sage à la danse dans la chanson dite « d'introduction à la parole entonnant de l'arbre à palabre »<sup>40</sup>, nous réalisons que la culture du dialogue n'est pas étrangère à la tradition africaine. Depuis le temps, la tradition africaine perpétue une dialectique du travail, du partage et de gestion des conflits, témoignée par la sagesse proverbiale qui constitue le chemin d'une réconciliation sociale. Dans ce contexte, nous pensons qu'il y a lieu d'aboutir à un système démocratique issu de l'héritage culturel congolais. Cependant, la tradition européenne présente un modèle de construction de la paix sous forme « des valeurs éthiques et morales transversales : l'échange, le partage, le respect de la diversité, l'amitié entre les peuples. Nous pouvons réunir ces valeurs à la fois éthiques, à savoir des normes pour vivre ensemble, et morales, à savoir des normes pour « bien » (11) vivre ensemble à l'intérieur de la notion de « solidarité », que l'on retrouve posée par de nombreux acteurs, et qui trouvent une application pratique dans l'action humanitaire ».<sup>41</sup> La mise en avant du savoir, en faisant de la formation un outil de paix, fait du savoir une valeur dans la gestion des conflits. Par exemple, à travers *Think Tank*, le dialogue et le débat donnent une ouverture aux échanges et aux partages.

Précisément, le post néolibéralisme, sous la plume de Virginie Ikeroutène, « se définit par une structure politique permettant une redistribution du pouvoir de décision (section 1.2), un système économique néoextractiviste qui s'inscrit pleinement dans le système capitaliste (section 1.3), et par des relations internationales qui traduisent une vision d'un ordre mondial multipolaire

---

<sup>38</sup> Henri-Faustin Bolelo E'ongo Falanga, « Faut-il un cours d'éducation à la paix à l'école ? », dans *Congo-Afrique*, (septembre 2015), n° 497, pp. 591-599.

<sup>39</sup> Hervé Cellier, « La réussite éducative en France : dispositif, fragilité et pédagogie. », in *Les jeunes face à l'exclusion : des stratégies d'intégration aux stratégies marginales.*, Paris, l'Harmattan, 2013, pp. 49-67.

<sup>40</sup> Kamwiziku Wozol, « Initiation à l'histoire du clan et/ou de la tribu et aux relations inter clanique. Le cas des peuples Soonde-Lunda. », dans *L'éducation de la jeunesse dans l'église-famille en Afrique*, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa, 2001, pp. 75-85.

<sup>41</sup> Sophie Arie, *Op. Cit.*

(section 1.4) ». <sup>42</sup> C'est-à-dire que le post néolibéralisme est un système qui prend en compte les particularités culturelles et historiques des communautés. Il est clair ici que le développement d'une communauté est fonction de sa propre identité culturelle. Ainsi, le respect des identités culturelles quant à leurs diversités, soutenu par Virginie Ikeroutène, illustre l'idée que nous évoquons à travers ce concept, les arborescences en démocratie.

### 3. LA DÉMOCRATIE COMME MODE DE VIE ET MODÈLE CULTUREL OU NORMATIF

Le comportement démocratique exige de l'esprit humain une aptitude et une habilité remarquable dans la gestion des conflits, d'une part et d'autre part, un sens développé du rapprochement à autrui à travers le dialogue.

#### 3.1. *Le pragmatisme réducteur des conflits*

Aristote définit l'homme comme un animal politique. Considéré comme une vérité, Carlo le démontre « par le fait que nous évoluons au sein de groupes sociaux, qu'il y a plus de gens mariés que de célibataires, que l'on consacre beaucoup de temps et d'argent à des fêtes ennuyeuses, et que le mot « solitude » est normalement chargé de connotations négatives » <sup>43</sup>. Vivre en société implique une relation de perte et de gain pour les uns et les autres. La perte ou le gain est causé(e) ou tiré(e) par chacun de nous par l'action ou l'inaction de l'un ou de l'autre. Ainsi, la vie en communauté avec des milliards de semblables constitue, pour Vry William <sup>44</sup>, un défi que l'homme n'a jamais auparavant rencontré au cours de son histoire.

La relation sociale, ayant un contenu significatif, mesure l'ensemble des rapports conditionnant l'action ou l'inaction d'un membre de la société à un autre. Le rapport est tantôt de lutte, d'opposition et d'hostilité, tantôt de solitude, de sympathie et de bienveillance que les êtres, les uns après les autres, orientent leur conduite. « Selon Weber la relation sociale désigne le comportement de plusieurs

---

<sup>42</sup> Virginie Ikeroutène, *Évaluation du post-néolibéralisme comme modèle de développement*, Mémoire de Master 2 en Économie du développement, Faculté d'Économie de Grenoble, Année universitaire 2021-2022, file:///C:/Users/AcerES/Downloads/valuationdupost-nolibéralismecommemodlededveloppement.pdf

<sup>43</sup> Carlo M. Cipolla, *Les lois fondamentales de la stupidité humaine*, Paris, PUF, 2012, p. 27.

<sup>44</sup> William Vry, *Comment négocier la paix : du conflit à la coopération chez soi, au travail et dans le monde*, Paris, Nouveaux Horizons-ARS, 2001, p. XV.

individus ou groupes qui règlent leur conduite les uns sur les autres et s'orientent en conséquence »<sup>45</sup>. C'est-à-dire que le conflit est, de ce fait, une relation sociale.

D'après Carlo, la troisième loi fondamentale de la stupidité humaine énonce : « Est stupide celui qui entraîne une perte pour un autre individu ou un groupe d'autres individus, tout en n'en tirant lui-même aucun bénéfice et en s'infligeant éventuellement des pertes »<sup>46</sup>. Le danger est permanent. Face à l'homme stupide, il n'y a aucune précaution à prendre si ce n'est que l'appréhension de l'autérité. L'« Autre » est capable de générer une situation d'hostilité ou de paix. Il met le « Je » devant une contrainte, sa volonté de coopérer. Et ne permet pas, cependant, une remise en cause du problème de la coexistence. Puisqu'il est impératif que nous apprenions à coopérer, afin d'abolir la distance qui nous sépare de l'autre, il y a lieu de faire appel à l'instrument capable de faire traverser les obstacles en perpétuelle interposition. Le langage est non seulement notre instrument, mais aussi un pouvoir de la manifestation de l'être relationnel de l'homme.

Chez Jürgen Habermas<sup>47</sup>, il y a une présupposition du langage dans l'activité communicationnelle. Ici, le langage est saisi comme étant un médium. Exigeant, dans le cadre de la rationalité communicationnelle, une entente. Cette entente n'est possible que si les participants à l'activité communicationnelle se conforment au principe d'intercompréhension. Il est question chez Habermas que les participants se mettent d'accord concernant les énoncés quant à leur validité, légitimité et vérité. En premier lieu, il est question de vérifier la vérité de sa proposition. Précisément, dans son objectivité, l'énoncé doit être capable de résister à un examen critique quant à sa véracité ou fausseté dans un cadre formel. En deuxième lieu, l'agir communicationnel exige que le langage soit pratique et contextuel. C'est-à-dire qu'il y a lieu de définir le cadre dans lequel se tient la communication. Enfin, le troisième élément pour un acteur à l'intercompréhension est subjectif. S'agissant, ainsi, du lieu de l'auteur, ce dernier exprime sa pensée et ses intentions.

L'activité d'affranchissement se déroule dans un contexte de dévoilement des uns en face des autres. Atteindre l'autre à travers le langage et les paroles est cette puissance de traverser ou de se tracer un passage à travers les obstacles

---

<sup>45</sup> Julien Freund, *Sociologie du conflit*, Paris, PUF, 1983, p. 113.

<sup>46</sup> Carlo M. Cipolla, *Op.cit.*, p. 34.

<sup>47</sup> Jürgen HABERMAS, *Théorie de l'agir communicationnel*, Tome 1, Paris, Fayard, 1987, p. 116.

sans cesse interposés. C'est ce qu'implique le mot dialogue chez Eliane Amado<sup>48</sup>.

### 3.2. *La liberté ouverte du dialogue*

La société d'aujourd'hui, essentiellement fondée sur la compétition, aussi paradoxalement que nous pouvons le constater, est la conséquence d'une exploitation intensive des ressources non extensibles et précieuses. La limitation de ces ressources fait du positionnement socio-ethnographique un modèle de stratification. Du coup, l'exclusion sociale fait des groupes marginalisés des fauteurs de troubles. L'approfondissement du sujet au niveau d'une étude des phénomènes sociaux à travers les approches macrosociologique et microsociologique démontrent à suffisance qu'il y a nécessité de créer une situation satisfaisante pour tous. Pour ne citer que la notion de « tranquillité publique » évoquée par Véronique Bordes<sup>49</sup>, dans le cadre de la politique de la jeunesse, face à l'exclusion des jeunes, la conclusion est que la jeunesse s'autorise à « prendre place », pour faire du conflit et les jeux de pouvoir des indicateurs d'une relation qui s'organise. Car, pense Vry William<sup>50</sup>, le taux de violence varie, dans une large mesure, par rapport à la manière dont les gens, selon leur culture, choisissent de vivre leurs différends. Comme le disait le peuple Semang<sup>51</sup>, les êtres humains peuvent contrôler le conflit puisqu'il est une création humaine. Attendu que le résultat d'un conflit est aussi important que la manière dont on règle ce conflit, nous admettons qu'il faut substituer à l'idée de compétition, l'idée de coopération et la notion du donner et du recevoir dans un cadre dialogale et d'entretenir le palabre.

Le Talmud dit: « dans tout dialogue on est Trois »<sup>52</sup>. Dans un sens métaphysique, la vérité est saisie comme transcendante au dialogue. Et autrui est le premier appel vers cette transcendance, voir même la première image ou la première suggestion de la transcendance. Martin Buber<sup>53</sup> désigne par le terme

---

<sup>48</sup> Eliane Amado et Lévy-Valensi, *La communication*, Paris, Editions universitaires, 1972, p. 71.

<sup>49</sup> Véronique Bordes, « L'usage du conflit comme stratégie marginale : deux exemples. » dans *Les jeunes face à l'exclusion : des stratégies d'intégration aux stratégies marginales.*, Paris, l'Harmattan, 2013, pp. 133-147.

<sup>50</sup> William Vry, *Op.cit.*, p. 54.

<sup>51</sup> *Idem*, p. 55.

<sup>52</sup> Eliane Amado et Lévy-Valensi, *Op.cit.*, p. 98.

<sup>53</sup> Martin Buber, *Philosophie de la relation*, Paris, Seghers, 1968, p. 69.

de dialogue, la réalité concrète de la relation ontologique « Je-Tu ». Une relation qui met en jeu le « Je », le « Tu » et la Vérité. Le rapport entre les trois est de la préférence de la vérité du « Tu » par le « Je » plus que le « Je » lui-même. Le dialogue est saisi dans son fonctionnement, d'un côté, comme une communication entre partenaire et, de l'autre côté, comme une manière d'être et de se faire être.

Dans le sens communicationnel du terme, le mécanisme du dialogue est une activité qui s'effectue dans la tension extrême à surmonter la difficulté à dire et la difficulté à comprendre. Il s'agit dans un premier lieu de conjuguer des efforts incessant d'expressions correctes et imparables. On y associe parfois des expressions suggestives et imagées. Dans le second lieu, il y a cette sollicitation ininterrompue d'un effort d'intelligence. Il est nécessaire de faire pleinement attention aux mots et d'être vigilant à ce qui les déborde, aussi bien qu'il faut être primitivement sincère.

Du point de vue dialectique, le dialogue se présente comme l'ordonnateur du mouvement de la réalité et, en même temps, comme le mode logique que Perroux<sup>54</sup> appelle : « dialectique du dialogue ». Entre deux partenaires livrés au dialogue, il y a nécessité d'une recherche en commun de la vérité par la communication contradictoire. Dans la recherche d'une solution jugée juste ou une proposition jugée vraie, par les deux interlocuteurs, la violence est exclue. Chacun des participants se dispose à accepter l'autre et s'engage à communiquer entant qu'être rationnel dans un processus qui se déroule et se suspend dans un temps et dans un espace social organisé et déterminé.

Dans son sens comportemental, ce deuxième sens du dialogue est une attitude de la conscience ou une manière d'être et de se faire être. Ce mode d'être implique une culture du dialogue en évitant ainsi l'idée de violence et de meurtre. Le comportement vise à faire de la dialectique, une méthode consistant à apprécier de l'extérieur le conflit afin d'en expliquer les aspects. C'est ainsi qu'opposé à l'éristique, qui ne cherche qu'à contredire et est incapable de mener une étude sur une question, la dialectique est une opposition à la saisie syncrétique des choses. Son objectif est de faire tendre le sujet à l'intelligence du discours. Ce que Jean Lacroix<sup>55</sup> désigne du signe de « passage de l'animalité à l'humanité » n'est rien d'autre que ce contrôle de sa propre raison par la raison d'autrui. A travers la réfutation, l'être humain se lance vers le savoir

---

<sup>54</sup> Henri Janne, « Spécificité de la morale laïque », dans *Histoire de la laïcité*, Bruxelles, La renaissance du livre, 1979, pp. 303-327.

<sup>55</sup> Jean Lacroix, « les sens du dialogue », Boudry, Baconnière, 1962, p. 126.

authentique. Autrement dit, au relativisme de la vérité. C'est-à-dire que par le moyen des confrontations incessantes, l'on arrive à des efforts aussi perpétuels de dépassement. C'est par le rendre compte à l'autre que l'on arrive à se définir.

La voie vers la culture du dialogue est béante et fouillée à travers la dialectique de la raison bien que mettant en question l'accessibilité de l'idée de la vérité, mais invite à l'autocritique de la raison elle-même. Il n'est nullement pour nous question d'une affaire ironique telle que certains le pensent. Plutôt, à la suite d'Henri Janne, nous admettons que le refus de la transcendance constitue le principe fondamental de notre morale. De ce fait, il n'est de raison que dans l'homme et dans ce qui est propre à la nature humaine. Henri Janne trouve que dans le phénomène proprement humain et dans son caractère sociale « le code symbolique des hommes c'est le langage utilisé soit intérieurement, soit dans la communication laquelle permet une recherche commune des agencements symboliques les plus appropriés pour rendre compte de la réalité ou construire des enchaînements cohérents »<sup>56</sup>. Ce qui veut dire que le caractère social de l'homme dans son mode relationnel compose inéluctablement le contenu normatif des comportements ayant pour seul mode d'expression, le langage. L'homme est un être qui doit son évolution à ses semblables.

## CONCLUSION

Notre réflexion a porté essentiellement sur la méthode de démocratisation. De prime abord, nous avons montré que la démocratie est un système de gestion politique dans lequel le pouvoir est une émanation du peuple. Et que la démocratie pouvait se confondre au libéralisme. Dans le rapport entre le socialisme ou communisme et le capitalisme, il convient de comprendre que chaque système démocratique, dans le cadre de leurs graphes, éprouve des cycles de perfectionnement quant à ses objectifs spécifiques. Ensuite, nous avons ressorti les principes et avons classifié, de manière ordonnée, des éléments dits institutions d'appui à la démocratie, en terme de fondamentaux. Et introduit un cycle de perfectionnement en termes d'arborescence. Enfin, il nous a semblé opportun d'aborder la partie de notre méthode faisant ainsi de la démocratie, à la fois, un comportement et une manière d'être. De ce fait, dans ce que nous jugeons de comportement démocratique, nous avons, à travers le primat de la gestion pacifique des conflits et le sens du dialogue, tenté de faire assoir les valeurs de liberté et de tolérance.

---

<sup>56</sup> Henri Janne, *Op.cit.*, pp. 303-327.

Nous optons pour un aménagement conceptuel et terminologique dans la prise en compte de la formation des valeurs démocratiques. A travers l'exposition de notre méthode de démocratisation, nous pensons pouvoir mettre à la disposition des chercheurs, des acteurs politiques et de la jeunesse un instrument d'étude systématique, non seulement, du système politique, mais aussi du comportement de l'individu affronté à un critère démocratique d'appréciation. Ainsi, doté d'une méthode, nous pensons avoir fait de la démocratie une approche pouvant permettre de mener une étude rigoureuse pour conjuguer la bonne gouvernance et culture de la paix.

La démocratie a un objet, l'étude des systèmes de gestion et de gouvernance politiques, ainsi que des comportements et manières d'être fondés sur la liberté et la tolérance. En lui affectant une méthode, nous espérons qu'elle pourrait s'émanciper en science autonome, pour parler, par exemple, d'une discipline ayant des matières spécifiques. Ce qui pourrait, dans l'avenir, faire l'objet d'une étude approfondie.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Amado, Eliane et Lévy-Valensi, (1972), *La communication*, Paris, Editions universitaires.
2. Arie, Sophie, (2008), « Existe-t-il une approche européenne de la construction de la paix ? » , dans Fiche d'analyse , Paris, juillet, [https://www.irenees.net/bdf\\_fiche-analyse-809\\_fr.html?imprimer=1](https://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-809_fr.html?imprimer=1)
3. Bolelo E'ongo Falanga, Henri-Faustin, (2015), « Faut-il un cours d'éducation à la paix à l'école ? », dans *Congo-Afrique*, (septembre), n° 497, pp. 591-599.
4. Boumedin, Belkacem et Nebia Dadoua, Hadria, (2013), « Le discours rap en Algérie, entre stratégie d'intégration et volonté d'internationalisation », dans *Les jeunes face à l'exclusion : des stratégies d'intégration aux stratégies marginales*, Paris, l'Harmattan, pp. 199-211.
5. Bordes, Véronique (2013), « L'usage du conflit comme stratégie marginale : deux exemples. » dans *Les jeunes face à l'exclusion : des stratégies d'intégration aux stratégies marginales*, Paris, l'Harmattan, pp. 133-147.
6. Buber, Martin, (1968), *Philosophie de la relation*, Paris, Seghers.
7. Cellier, Hervé, (2013), « La réussite éducative en France : dispositif, fragilité et pédagogie. », dans *Les jeunes face à l'exclusion : des stratégies d'intégration aux stratégies marginales*, Paris, l'Harmattan, pp. 49-67.
8. Chaine de Solidarité Agissante, (2006), *Module de formation sur la Démocratie*, Décembre.

9. D'ornano, Stanislas, « Question 3. Pourquoi le vote est-il à la fois un acte individuel et un acte collectif ?, <https://www.melchior.fr/cours/complet/question-3-pourquoi-le-vote-est-il-la-fois-un-acte-individuel-et-un-acte-collectif>
10. Freund, Julien, (1983), *Sociologie du conflit*, Paris, PUF.
11. Fritz Sternberg, (1958), *Le conflit du siècle : capitalisme et socialisme à l'épreuve de l'histoire*, Vienne, Seuil.
12. Gherghina, Sergiu ; Mișcoiu, Sergiu (2016), « Crowd-Sourced Legislation and Politics », *Problems of Post-Communism*, vol. 63, no. 1, pp. 27-36.
13. Gjalte de Graaf et Hanneke van Asperen, (2018), « L'art de la bonne gouvernance : quand les représentations du passé inspirent la pratique moderne », dans *Revue Internationale des Sciences Administratives*, n° 2, v. 84, pp. 419-435.
14. Gosta, Esping-Andersen, (1999), *Les trois modes de l'Etat-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF.
15. Habermas, Jürgen, (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Tome 1, Paris, Fayard.
16. Ikeroutène, Virginie, (2021-2022), *Évaluation du post-néolibéralisme comme modèle de développement*, Mémoire de Master 2 en Économie du développement, Faculté d'Économie de Grenoble, Année universitaire, file:///C:/Users/AcerES/Downloads/valuationdupost-noliberalismecommemodlededveloppement.pdf
17. Janne, Henri, (1979), « Spécificité de la morale laïque », dans *Histoire de la laïcité*, Bruxelles, La renaissance du livre, pp. 303-327.
18. Kamwiziku wozol, (2001), « Initiation à l'histoire du clan et/ou de la tribu et aux relations inter clanique. Le cas des peuples Soonde-Lunda. », dans *L'éducation de la jeunesse dans l'église-famille en Afrique*, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa, pp. 75-85.
19. Kim Djeung Il, (1985), *Des idées du djoutché de notre parti*, Pyongyang, Editions en Langues Etrangères.
20. Konrad Adenauer Stiftung, (2011), *La constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, Amandée le 20 janvier 2011*, Kinshasa.
21. Lacroix, Jean, (1962), *Les sens du dialogue*, Boudry, Baconnière.
22. M. Cipolla, Carlo, (2012), *Les lois fondamentales de la stupidité humaine*, Paris, PUF.
23. Mbadu Kia-Manguedi, Charles, (2016), *La philosophie et le pouvoir politique. De la politique politicienne à la politique vraie*, Kinshasa, PUK.

24. Mbembe, Achille, (1985), *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan.
25. Miroir, Alain, « La doctrine libérale sur l'Etat, l'Eglise et la société. », dans *Histoire de la laïcité*, Bruxelles, PULB, pp. 89-105.
26. Mișcoiu, Sergiu (2012), *Au pouvoir par le 'Peuple'. Le populisme saisi par la théorie du discours*, Paris: L'Harmattan.
27. Mișcoiu, Sergiu (2014), « Balkan Populisms: The Cases of Bulgaria and Romania », *Southeastern Europe*, vol. 38, no. 1, pp. 1-24.
28. Mișcoiu, Sergiu (2020), « Recall Practices in Central and Eastern Europe: From Citizen Accountability to Partisan Account Settling », In: Yanina Welp et Laurence Whitehead (eds.), *The Politics of Recall Elections*, Basingstoke, Palgrave/Macmillan, pp. 159-178.
29. Mpongo Bokako Bautolinga, Edouard, (2001), *Institutions Politiques et Droit constitutionnel*, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines.
30. Perroux, François, (1958), *Coexistence pacifique : guerre ou partage du pain ?*, Paris, PUF.
31. Perroux, François, (1960), *Le capitalisme*, Paris, PUF.
32. Pluviaud, Jean-François, Fragment.
33. Schumpeter, Joseph, (1961), *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, Paris, Payot.
34. Sindjoun, Luc, (2001), « La loyauté démocratique dans les relations internationales : sociologie des normes de civilité internationale », dans *Études internationales*, n° 1, v. 32, pp. 31-50.
35. UNESCO, (1966), *Une fenêtre ouverte sur le monde, le courrier, UNESCO a 20 ans*, Paris, Jane Albert Hesse, juillet-Août.
36. vry, William, ( 2001), *Comment négocier la paix : du conflit à la coopération chez soi, au travail et dans le monde*, Paris, Nouveaux Horizons-ARS.
37. <https://www.ohchr.org/fr/good-governance>

